

Veille informative pour la conférence de rédaction Etoile du 1 octobre 2019

Apprentissage

[Montant des frais d'hébergement et de restauration des apprentis pris en charge par l'opérateur de compétences \(Opcv\)](#) : Un arrêté du 30 juillet 2019 fixe le montant maximal de frais annexes à la formation des apprentis pris en charge par l'Opcv, dès lors qu'ils sont financés par les CFA.

[Questions-réponses du ministère du travail sur la rémunération des apprentis](#) : Un questions-réponses sur la rémunération des apprentis en réponse aux principales interrogations qui émergent des différents réseaux (chambres consulaires, Direccte, CFA...) en contact avec les jeunes et les entreprises.

[Les coûts-contrats applicables en cas de carence des branches sont publiés](#) : Un décret du 13 septembre 2019 détaille les niveaux annuels de prise en charge des contrats d'apprentissage au titre de 3416 certifications. Ces montants s'appliqueront à compter de 2020 à toutes les certifications préparées en apprentissage pour lesquelles les branches n'ont pas déterminé de coût-contrat ou en ont fixé un sans prendre en compte les recommandations de France compétences.

[France compétences publie l'intégralité des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage](#) : France compétences a diffusé sur son site Internet la totalité des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage. Ce « référentiel » détaille, par branche professionnelle, les valeurs applicables pour chaque titre et diplôme.

Compétences qualifications

[Cadre de référence des compétences numériques, une nouvelle certification pour les apprentis et stagiaires de la formation professionnelle](#) : Depuis la rentrée scolaire de 2019, un nouveau certificat de compétences numériques est créé par décret : le cadre de référence des compétences numériques (CRCN). Il correspond à un outil de positionnement et de certification des compétences numériques acquises en matière numérique s'inscrivant dans le cadre de référence européen des compétences numériques pour les citoyens.

Compte personnel formation

[Les quatre priorités de la Caisse des dépôts pour l'application "Mon compte formation"](#)

[La plate-forme "Mon compte personnel de formation" est ouverte pour les organismes de formation](#) : Le site Internet permettant aux organismes de formation de charger leurs offres éligibles à l'application « Mon compte personnel de formation » est en ligne depuis le 20 septembre sur le site du ministère.

Handicap

[Avenir Handicap, un groupement d'employeurs pour former les travailleurs handicapés en alternance](#) :

Le Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification Avenir Handicap de Saint-Avertin a été créé en 2010. La Direccte 37 souhaitait alors « permettre aux handicapés de se former via l'alternance ».

Illettrisme

[Lancement des nouvelles campagnes d'habilitation CléA et CléA numérique](#) : L'association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle Certif'Pro lance le 16 septembre les campagnes d'habilitation CléA et CléA numérique du second semestre 2019.

[La lutte contre l'illectronisme au cœur de la convention ANLCI-Pix](#) : L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme et le service public d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques (Pix) ont signé une convention le 12 septembre pour permettre aux personnes en difficulté avec les savoirs de base d'être autonomes dans un environnement numérique.

Offre formation

[7 organismes autorisés à certifier la qualité des organismes de formation](#) : Le ministère du Travail a mis en ligne le 23 septembre la liste de 7 organismes certificateurs autorisés par le Comité français d'accréditation (Cofrac) à démarrer les activités de certification des organismes de formation réclamant des fonds publics.

[France compétences lance la sélection des instances de labellisation](#) : Depuis le 20 septembre, les instances de labellisation souhaitant délivrer la nouvelle certification qualité peuvent déposer leur dossier de candidature auprès de France compétences jusqu'au 4 novembre. La liste des instances reconnues sera publiée à la fin de l'année 2019.

Orientation

[Parcoursmetiers.tv va proposer des services d'aide à l'orientation](#) : La base vidéo des concours « Je filme le métier qui me plaît » et « Je filme ma formation » va alimenter une plateforme d'aide à l'orientation.

Réforme formation

[Création de 11 nouvelles commissions professionnelles consultatives resserrées et renforcées](#) : La refonte des certifications professionnelles inscrite la loi du 5 septembre 2018 passe aussi par celle des diplômes et titres délivrés par l'État. Un décret publié le 15 septembre créé 11 CPC resserrés autour de périmètres économiques qui font écho à ceux des opérateurs de compétences.